

Communiqué de presse

Fin d'Episode de pollution de l'air Procédure d'alerte renforcée levée

Madininair prévoit que les indices passeront au dessous du seuil sanitaire durant le week-end.
En conséquence, l'arrêté préfectoral pour la pollution de l'air et les dispositions qu'il prévoit seront donc levés, **ce vendredi 21 juin à minuit.**

Pour les recommandations sanitaires:

<http://www.ars.martinique.sante.fr>

Pour plus d'informations sur le niveau de pollution atmosphérique :

www.madininair.fr

Pour toute information sur les mesures réglementaires mises en œuvre :

www.martinique.pref.gouv.fr

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972